



Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé

374, route 132 C.P. 160
Sainte-Thérèse-de-Gaspé (Québec)
G0C 3B0

Téléphone : 418 385-3313
Télécopieur : 418 385-3799
muniste@globetrotter.net

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Il y aura une séance ordinaire du conseil municipal mardi, le 9 avril 2024 à 19h30 au lieu ordinaire des séances.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets : La dérogation mineure consiste en une diminution de 7 à 5 mètres la distance de l'emprise pour la construction d'un garage.

Désignation de l'immeuble affecté : Immeuble situé au 79, rue du Village, lot 5 649 155

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

**Donné à Sainte-Thérèse-de-Gaspé
Ce 21^{ème} jour de mars 2024**

Karine Lachance, directrice générale et
greffière-trésorière